

Elaboration d'un budget

Apprenez comment élaborer un budget en tenant compte des paramètres financiers, fiscaux, d'exploitation et d'actionnariat, et utilisez votre budget comme outil de manoeuvre efficace !



Sous la direction experte de :

Ronald Poppe

Directeur

GELANA FINANCE GROUP



IFBD

Institute for Business
Development

Pourquoi ce programme ?

UTILISER VOTRE BUDGET COMME UN INSTRUMENT PUISSANT DE MANAGEMENT

La budgétisation reste, en l'an 2019, une nécessité absolue. Une économie qui stagne, exige une estimation claire des revenus et des dépenses. Voilà pourquoi votre management vous réclame, chaque année, un nouveau budget. Non pas quelques chiffres isolés, mais bien un pronostic fondé et fiable pour la période à venir. En fait, votre management attend de vous que vous révisiez annuellement votre business plan en fonction de la situation évolutive du marché, des nouvelles évolutions internes à l'entreprise et aux produits, et des dernières informations liées à votre marché et à votre produit. Car un business plan n'est, ni plus ni moins, qu'un budget étalé sur plusieurs années. Mais comment allez-vous manier ces informations ? Quelle est la valeur d'un budget ? Quels sont les budgets utilisés par nos entreprises ? Sur quels outils-logiciels pouvons-nous compter ? Que valent ces différents budgets, tant du point de vue opérationnel que financier ? En résumé, comment utilisez-vous un budget comme un instrument de management, et non comme une routine à répéter chaque année ?

LA BASE D'UN BUDGET : LE CASH FLOW

Après une première initiation avec "Les finances", Ronald Poppe vous propose de découvrir, tout au long de cette journée intensive, les différents budgets utilisés au sein d'une entreprise. Vous visualiserez ainsi clairement les priorités distinctes des divers intervenants dans la ronde budgétaire. En tant que directeur, votre mission consiste à optimiser les bénéfices et le cash-flow de votre entreprise. Comment traduire cela dans votre budget ? Tel est le point clé de cette journée. Le calcul du cash-flow (budgété) est donc, également, un élément primordial dans l'élaboration de votre budget.

BUDGETER : LA MISSION DE TOUT DIRECTEUR DEVANT ASSUMER DES RESPONSABILITES

Au terme de ce cours, vous serez en mesure d'élaborer et de défendre un budget professionnel. Vous connaîtrez en outre les sensibilités des divers intéressés au sein de votre entreprise. Vous apprendrez ainsi ce que recherche un actionnaire dans un budget. Vous apprendrez quelles sont les priorités des financiers lors d'une analyse budgétaire. Vous apprendrez comment budgéter des investissements et comment évaluer la valeur d'un investissement vis-à-vis de votre management. Vous pourrez situer les budgets des départements au sein des budgets de l'entreprise. Cette journée vous permettra aussi d'acquérir une vue d'ensemble claire et précise des notions financières les plus fondamentales et les plus courantes, de manière à vous permettre d'établir, demain, votre budget avec professionnalisme. Cette journée intensive de cours est un must pour tous les directeurs devant assumer des responsabilités, que ce soit au niveau de l'entreprise tout entière, d'une branche, d'un service ou d'un département.

UNE INTERACTIVITÉ ACCRUE

Les participants se voient offrir de multiples occasions de soumettre leur propre problématique au débat. Pour ce faire, nous demandons à recevoir au préalable un descriptif succinct du problème à formuler.

En procédant de la sorte, nous pouvons adapter intégralement le cours en fonction de vos propres besoins d'informations.

A cette fin, il vous est possible de contacter à tout moment Dirk Spillebeen au numéro de téléphone **+32 10 20 89 90** – E-mail: dirk@ifbd.be.

Le formateur



Ronald Poppe a débuté sa carrière en tant que directeur du Département Budget chez Gulf Oil Belgium. En 1973, il est engagé par le groupe Bell ITT de l'époque en tant que directeur du département investissements. Jusqu'à 1985, il est en autres responsable de la fondation de nouvelles fabriques (e.a. Alcatel Microelectronics), différents établissements à l'étranger (e.a. en Chine et en Corée), et d'importantes reprises de société (e.a. Acec). Il devient ensuite Directeur d'ingénierie financière chez Alcatel Bell. Il a pour mission d'optimiser la situation fiscale de l'entreprise et de développer des technologies financières de pointe. En 1996, il fonde le Gelana Finance Group, un groupe de consultants qui se spécialise dans différentes missions financières. Ronald Poppe est également chargé de cours dans plusieurs universités (Erasmus Universiteit Rotterdam, Vlekho, UFSIA, IPO, ...) et il est très souvent demandé pour tenir des conférences dans des séminaires et cours internationaux. Depuis 1997, Ronald Poppe est Head Financial Training & Development chez l'Institute for Business Development.





MODULE 1 : LE BILAN ET LES RATIOS FINANCIERS

- ◆ Qu'est-ce qu'un bilan et quelles informations y retrouve-t-on ?
- ◆ Les coefficients financiers les plus importants :
 - ❖ Taux de marge brute.
 - ❖ Rendement de l'actif net.

MODULE 2 : LE BUDGET D'UNE ENTREPRISE

- ◆ Élaborer un budget d'entreprise.
- ◆ Qu'établit-on conjointement ?
 - ❖ Le bilan projeté.
 - ❖ Le compte des pertes et profits.
 - ❖ Le cash-flow.

MODULE 3 : CAS D'ESPÈCE : L'ÉLABORATION D'UN BUSINESS PLAN

- ◆ Le business plan en tant que budget s'étalant sur plusieurs années.
- ◆ Comment élabore-t-on un tel business plan ?
- ◆ Le cash-flow en tant que moteur d'un business plan / d'un budget.

MODULE 4 : LE BUDGET GÉNÉRAL

- ◆ Comment l'entreprise, dans sa globalité, est-elle pilotée par une stratégie d'ensemble ?
- ◆ Comment cela se passe-t-il dans un environnement MRP ?
- ◆ Comment cela se passe-t-il dans un environnement SAP ?

MODULE 5 : LE BUDGET DE PROJET ET LE BUDGET DE RECHERCHE

- ◆ Les budgets par département : avantages et inconvénients.
- ◆ Problématique :
 - ❖ Élaboration des mesures pour les factures restant à recevoir.
 - ❖ Annulation des factures déjà rentrées mais pour lesquelles le service n'a pas encore été presté.

MODULE 6 : LE CONTRÔLE FINANCIER SUR LES BUDGETS

- ◆ Comment utiliser au mieux une "Price Volume Mix Analyse" ?
- ◆ Que sont les budgets flexibles ?

MODULE 7 : LE BUDGET D'INVESTISSEMENT

- ◆ Quand inclut-on un investissement dans un budget ?
- ◆ Comment mesurez-vous si ces sommes valent effectivement la peine d'être dépensées ?
- ◆ Comment mesurez-vous une valeur actuelle nette (VAN) ?

MODULE 8 : LE BUDGET DE FINANCEMENT

- ◆ Quelles sont les opportunités qui s'offrent à vous pour le financement de l'actif ?
 - ❖ Prêts, fonds propres, leasing opérationnel, affacturation, forfaitage, ...
 - ❖ Avantages et inconvénients de ces formes de financement.

MODULE 9 : LE BUDGET FISCAL

- ◆ Plus une entreprise est capable d'apprécier rapidement ses bénéfices imposables, plus elle peut prendre rapidement des mesures pour planifier ses taxes.
- ◆ Quels sont les moyens que possède une entreprise pour réduire ou rabaisser ces taxes ?

MODULE 10 : LE BUDGET D'ACTIONNARIAT

- ◆ Un bénéfice et un cash-flow importants sont avantageux pour l'entreprise ... et pour l'actionnaire ?
- ◆ Que sont les solutions-mezzanine ?
- ◆ Quand devez-vous vendre une entreprise ?

UN EFFET D'APPRENTISSAGE OPTIMALE

Nous limitons le nombre de participants à ce cours ! Ainsi, vous pouvez profiter de façon optimale des connaissances et de l'expérience du formateur. En outre, vous pouvez confronter de manière interactive votre propre situation pratique à celle de vos collègues. En procédant de la sorte, l'IFBD vous garantit un effet d'apprentissage optimal, basé sur des fondements théoriques et étayé par de multiples exemples pratiques.

A QUI CE COURS EST-IL DESTINÉ

Ce programme a été spécialement conçu pour :

- > La Direction Générale ;
- > La Direction financière et administrative ;
- > La Direction RH ;
- > La Direction IT ;
- > La Direction Logistique ;
- > La Direction Maintenance ;
- > La Direction Commerciale.

Il est également destiné aux organismes publics, parastataux, communes et provinces.

TIMING :

08.30	Accueil - café.
09.00	Début du cours (présentation du formateur).
12.30	Déjeuner.
17.00	Fin du cours.

Le matin et l'après-midi, une courte pause(-café) est prévue.

ELABORATION D'UN BUDGET

DATE & LIEU DU COURS :

>>> Veuillez visiter notre site www.ifbd.be

FRAIS DE PARTICIPATION :

>>> 795 € hors TVA

INFORMATION D'ENTREPRISE

SOCIÉTÉ :

RUE / N° / BOÎTE :

CP / COMMUNE :

TEL. (central) : /..... FAX : /.....

ACTIVITÉ : industrie-production commerce de gros/import commerce de détail horeca
 entrepreneur de construction transport services service public

SECTEUR : TRAVAILLEURS :

DONNÉES DE FACTURATION

Adresse de facturation :

Votre référence :

N° TVA :

PARTICIPANT(S)

M. / Mme. :

Fonction :

E-mail :

DATE DU COURS :

M. / Mme. :

Fonction :

E-mail :

DATE DU COURS :

INFORMATIONS PRATIQUES

FRAIS DE PARTICIPATION

Les frais de participation à cette journée de cours s'élèvent à **795 €** hors 21 % TVA. **Par participant supplémentaire, vous bénéficierez de 5% de réduction sur le montant total, avec une réduction maximale de 20% (= 5 participants ou plus).** Ce montant comprend les boissons chaudes/froides et un lunch copieux. Vous recevrez en outre un précieux dossier documentaire que vous pourrez consulter ultérieurement comme ouvrage de référence.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

- > Vous faxez votre formulaire complété à notre numéro de fax +32 10 69 00 22.
- > Vous envoyez votre inscription par courrier à l'adresse suivante : **IFBD sa, Collines de Wavre - Avenue Pasteur 6, 1300 Wavre**
- > Vous réservez votre place par le biais de notre adresse e-mail : info@ifbd.be ou par notre website www.ifbd.be
- > Vous communiquez votre réservation par téléphone au +32 10 20 89 90. Une confirmation écrite reste toutefois indispensable.

Après réception de votre inscription, nous vous faisons parvenir une **confirmation d'inscription** ainsi qu'une facture. Deux semaines avant la date du cours, vous recevez une **lettre de rappel**, ainsi qu'un plan descriptif pour vous rendre à l'hôtel.

Annulation.

Nous comprenons parfaitement que d'autres priorités puissent survenir entre le moment de votre inscription et la date du cours. Dès lors, si nous pouvons enregistrer votre annulation écrite **deux semaines avant la date du cours**, seul un montant de 75 euros vous sera porté en compte. **Moins de deux semaines avant le cours**, vous nous serez redevable de l'intégralité de la somme due. Bien entendu, nous serons toujours enchantés d'accueillir l'un de vos collègues à votre place.

BASE DE DONNÉES DE L'IFBD ET GDPR

Nous souhaitons vous tenir informé des dernières évolutions dans votre secteur. Pour ce faire, nous avons enregistré vos données dans notre base de données. Vos informations sont destinées à notre propre usage, sont protégées et ne sont jamais communiquées à des tiers. Nous prenons toutes les mesures nécessaires à cet effet. Conformément à la loi du 08/12/1992 relative au traitement des données à caractère personnel et à la réglementation du 24/05/2016 relative au GDPR, vous avez à tout moment le droit de consulter vos données, de les faire corriger et de les faire supprimer. Pour en savoir plus, consultez **notre page www.ifbd.be/fr/GDPR** ou écrivez à DPO@ifbd.be.